

COMMUNE DE MONTRIOND

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 JUIN 2012 - 19H00

COMPTE RENDU

Date de convocation : 25 juin 2012

Présents : M. LAGRANGE Georges - M. PEERSMAN André - Mme FAVRE Annie - M. BREHIER Émile - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. MUFFAT Michel (La Glière) - Mme LANVERS Édith

Absents et excusés : M. MUFFAT Roger Serge - M. PERSIN Franck - M. RICCI Pierre - Mme. LAVERY Joséphine - Mme TSCHOFFEN Béatrice - M. GAILLARD Fabrice - Mme. DUMAS Claudine

Procurations :

Mme. DUMAS Claudine à M. PEERSMAN André
M. GAILLARD Fabrice à M. MUFFAT Michel (La Ranche)

Président de séance : M. LAGRANGE Georges

A été élu secrétaire de séance : M. PEERSMAN André

2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :

Alambic :

La commune recherche une solution, pour permettre le stationnement de l'alambic, avec une possibilité de le relier à l'assainissement collectif, en respect avec les normes en vigueur.

Maison de la montagne :

La Commune renouvelle son accord pour l'installation pour l'été de cette activité aux « Lindarets ».

Pôle de santé :

Le mois de juin a été marqué par plusieurs réunions, avec les partenaires pour faire avancer le projet de la maison médicale pluri-disciplinaire à St Jean d'Aulps.

Sécurité sur les routes :

Une réunion avec les services du département a été organisée, pour envisager les actions possibles, pour réduire la vitesse sur les traversées de village et améliorer la sécurité.

SCOT du chablais :

Une étude « Architecture et paysage du chablais », vient d'être lancée.

FINANCES - PERSONNELS

Service Technique :

Suite au départ par mutation d'un agent, de la disponibilité d'un autre agent, le recrutement de 2 agents est actuellement en cours. Une réflexion sur la restructuration du service technique et son évolution est jugée nécessaire.

Cantine – ménage :

Le Conseil décide de renouveler pour un an le contrat de l'agent en charge de la cantine et du ménage.

Décision Modificative :

Le Conseil adopte la décision modificative n°1 pour le budget principal.

Budget supplémentaire de l'OTVA :

Le Conseil Municipal adopte le budget supplémentaire de l'Office du Tourisme de la Vallée d'Aulps, pour l'année 2012.

SALLE POLYVALENTE :

Travaux :

La salle sera réceptionnée ce vendredi, avant son ouverture officielle se samedi par un concert.

Les travaux d'aménagements extérieurs se terminent.

Tarifs 2013 :

Le Conseil décide de modifier les tarifs de location, de la petite salle seule et de la grande salle seule (document consultable en mairie).

BASE DE LOISIR :

Le chantier se déroule normalement

URBANISME :

Loi des 30 % :

Le sujet est reporté à un prochain conseil, suite au changement du gouvernement, et dans l'attente du maintien ou non de cette disposition.

Projet de ferme aux dérèches :

La commune de Morzine réfléchit sur l'opportunité de construire une exploitation agricole pour permettre le maintien de cette activité sur la commune.

L'un des sites potentiel se trouvant sur la commune de Montriond, la municipalité morzinoise a invité les représentants de la commune de Montriond à participer à cette réflexion.

Aujourd'hui, après avoir étudié diverses possibilités, la commune aimerait savoir, avant de mener une étude plus détaillée, si la commune de Montriond serait favorable à l'implantation d'une exploitation sur le site des Dérèches, au lieudit le Vernay Blanc.

Après avoir débattu sur cette possibilité, en prenant en compte :

- la proximité de la zone constructible située en amont (secteur de l'Elé)
- de la destination de cette zone, qui a toujours été considérée comme un poumon vert à disposition des habitants des deux communes, permettant de relier harmonieusement Montriond et Morzine,

- de la nécessité de conserver cette destination, qui devra faire l'objet, dans l'avenir d'un aménagement, en concertation avec la commune de Morzine, pour permettre d'utiliser au mieux ce secteur,

Le conseil municipal, dans son ensemble, considérant qu'à ce jour il n'est judicieux d'autoriser l'implantation d'une exploitation agricole dans ce secteur, émet un avis défavorable à cette demande.

Echange Commune – Bernard MICHAUD :

Le Conseil Municipal accepte la prise en charge à hauteur de 50 % des frais liés à cet échange, par la Commune, en ce compris les frais de géomètre.

Terrain « PEP 80 » :

Le Conseil Municipal accepte l'achat d'une parcelle, pour un montant de 45 000,00 €, frais en sus, dans la prévision d'un futur aménagement routier, pour sécuriser l'intersection entre la route départementale et les voies communales.

TRAVAUX :

Eau 2012 :

Les travaux d'eau potable sont terminés.

Concernant les travaux d'eau pluviale, ceux - ci avancent normalement, pour se terminer vers le 15 août.

L'enrobage de la route est prévu fin septembre, début octobre.

Déplacement descente des pluviales :

Une étude est lancée, pour étudier la modification, de la descente des eaux pluviales de la route du « Crêt » jusqu'à la Dranse. Une demande d'autorisation est en cours.

Eau 2013 « Les Granges » :

L'étude pour la tranche 2013 concernant l'eau potable et l'eau pluviale va être lancée, ainsi que l'étude de l'aménagement de la voirie afin de faciliter les croisements.

Restructuration du restaurant « les Alpagnes » :

Les travaux se poursuivent conformément au planning.

DOMAINE SKIABLE :

Plan neige : Reporté à un prochain conseil.

Pompage dans le lac :

La SERMA a déposée « *un certificat d'urbanisme pré opérationnel* », dans le cadre du projet de pompage de l'eau du lac de Montriond, pour alimenter les canons à neige.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour autoriser la SERMA, à implanter un bâtiment sur ses terrains en bord de lac, pour le pompage.

Le dossier est actuellement en instruction, auprès du service urbanisme.

ECOLE :

Garderie :

Le Conseil Municipal, valide la proposition de la commission scolaire, de porter l'heure de fermeture de la garderie péri-scolaire de 18 h à 18 h 30 dès la rentrée scolaire 2012/2013.

DIVERS :

Sentier cascade Ardent - Joux verte :

Le Conseil Municipal, prend connaissance du rapport des RTM, suite à la chute de blocs sur ce chemin, fermé jusqu'à nouvel ordre. Une étude est actuellement en cours avec la CCVA pour traiter ce problème.

Stationnement devant Ardent Sport :

le conseil Municipal, confirme que le stationnement est à usage public et limité à 30 minutes, et qu'il ne peut être utilisé pour l'achalandage des locaux commerciaux.

Un courrier va être adressé au magasin « Ardent Sport », pour respecter la destination de ces stationnements et supprimer tous dépôts de mobilier ou autres pouvant gêner leur libre accès.

Nettoyage du lac :

Une entreprise est intervenue ces mercredi et jeudi à l'aide d'un bateau, pour une opération d'arrachage des algues, en complément du travail des services techniques, ce printemps.

Si cette opération est concluante, elle sera renouvelée.

La séance est levée à 22 h 10.